
Développer les manifestations éco-responsables

Syndicat du Bois de l'Aumône

Chemin des Madeleines

63200 Riom

[Voir le site internet](#)

William Pouzet

william.pouzet@sba63.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le Syndicat du Bois de l'Aumône a décidé d'agir auprès des organisateurs de manifestations afin de réduire leur production de déchets.

Une charte de l'éco-manifestation a été conçue pour inciter les organisateurs à mettre en place des actions pour réduire l'impact de leur événement en termes de déchets. 6 gestes doivent être sélectionnés et en contrepartie le syndicat met gratuitement à disposition des organisateurs des expositions, des gobelets réutilisables, des cendriers de poche, des totems de tri, des bacs de collecte supplémentaires, de la documentation...

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs recherchés sont la diminution des quantités de déchets produits lors des manifestations, la sensibilisation des organisateurs et du public au tri et à la réduction des déchets.

En 2013, une quinzaine de manifestations (concerts, événements sportifs, fêtes d'écoles...) ont signé la charte éco-manifestation et ont été labellisées par la syndicat.

En termes de réduction des déchets, même s'il est très difficile d'estimer les quantités de déchets évités, les organisateurs constatent une amélioration du tri et un remplissage moindre des bacs de collecte.

Résultats quantitatifs

En 2013:

- 15 manifestations labellisées,
- 20 organisateurs sensibilisés,
- plus de 2000 gobelets réutilisables distribués gratuitement.

Résultats qualitatifs

Amélioration du tri dans l'ensemble des manifestations concernées,

Effet notable sur la production de déchets (baisse),

Satisfaction des organisateurs concernant le soutien du syndicat.

MISE EN OEUVRE

Planning

2012 :

création de la charte écomanifestation,

achat de matériel : exposition prévention des déchets, gobelets, cendriers de poche, totems de tri,

début de la communication sur l'évènement,

2013 :

signatures des premières chartes,

développement d'une action spécifique pour les manifestations pérennes avec des clubs de football,

réflexion sur l'achat de nouveau matériel à fournir (barquettes alimentaires réutilisables).

Moyens humains

1 éco-ambassadeur en charge du dossier,

1 responsable de la communication de proximité (0,1 ETP),

1 animateur du programme de prévention des déchets (0,1 ETP).

Moyens financiers

Achat de matériel :

3300 euros en 2012 (3 totems de tri, une exposition prévention, 2000 gobelets réutilisables avec marquage et cendriers de poche)

2400 euros en 2013 (5000 gobelets avec marquage)

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

CG63

VALTOM

Organisateurs de manifestations

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

Les gobelets réutilisables et les cendriers de poches sont donnés aux organisateurs des manifestations. Le syndicat ne les récupèrent pas à la fin de la manifestation. Les sommes récupérées sur la consigne, si elle existe, sont conservées par la structure organisatrice qui peut réinvestir dans de nouveaux gobelets.

Recommandations éventuelles

Il est très difficile d'établir un état zéro de la production de déchets des manifestations concernées ou un suivi d'une année sur l'autre. Il ne faut pas pour autant négliger de demander aux organisateurs d'évaluer eux-mêmes l'impact des gestes mis en place. Même si les informations ne sont pas chiffrées, elles peuvent donner une tendance et permettre d'évaluer qualitativement l'action.

Mots clés

Dernière actualisation

Janvier 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Hervé CHALAYE

herve.chalaye@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-
Rhône-Alpes